

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Waimes, Monsieur Stoffels, en date du 19/06/2020,

L'autorisation	N° EC177
Est délivrée à	Asbl Royale Alliance Hautes Fagnes
Domicilié	Rue des Barras, s/n à 4950 Ovipat
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Buvette Royale Alliance Hautes Fagnes (Ovipat) situé, Rue des Barras, 3B à 4950 Ovidat
Capacité	40 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 18/05/2025.

Le 01/07/2020

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume